

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGOIS
SÉANCE DU 13 FÉVRIER 2024 À 18 HEURES 30

N° DEL2024_012 : BUDGET PRIMITIF 2024 - BUDGET ANNEXE EAU POTABLE

L'an deux mille vingt quatre, le treize février

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 13 février 2024 à 18 heures 30, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois, en date du 6 février 2024.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur David DONNEZ

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Mathieu VIDAL, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Odile LACAZE, Achille TARRICONE, Nathalie BORGHESE, Patrick BLAY, Fabienne MENARD, Steve JACKSON, Geneviève MARTY, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Pascal PRAGNERE, Jean-Laurent TONICELLO, Marie-Claire GEROMIN, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Ghislain PELLIEUX, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Alfred KROL, Michel TREBOSC, David DONNEZ, Sylvie FONTANILLES-CRESPO, Jean-François ROCHEDREUX, Marie-Christine CABAL, Nathalie LACASSAGNE

Membres présents non votants :

Mesdames Cindy PERLIN COCQUART, Marie ESTEVENY, Agnès BRU, Monsieur Jacky MIQUEL

Membres excusés :

Messieurs Frédéric CABROLIER, Jérôme CASIMIR, Bernard DELBRUEL, Patrick MARIE, Yves CHAPRON

Membres représentés : Mesdames, messieurs,

Roland GILLES (pouvoir à Gilbert HANGARD), Marie-Corinne FORTIN (pouvoir à Michel FRANQUES), Danièle PATUREY (pouvoir à Jean-Laurent TONICELLO), Nicole HIBERT (pouvoir à Pascal PRAGNERE), Pierre DOAT (pouvoir à Marie-Claire GEROMIN), Patrice DELHEURE (pouvoir à Marc VENZAL), Christine TAMBORINI (pouvoir à Thierry DUFOUR), Martine LASSERRE (pouvoir à David DONNEZ), Camille DEMAZURE (pouvoir à Sylvie FONTANILLES-CRESPO)

Conseillers communautaires en exercice : 50 titulaires et 10 suppléants

Quorum : 26

Votants : 47

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 13 FÉVRIER 2024

N° DEL2024_012 : BUDGET PRIMITIF 2024 - BUDGET ANNEXE EAU POTABLE

Pilote : Finances

Monsieur Philippe GRANIER, rapporteur,

Le budget primitif 2024 eau potable, annexe au budget principal, s'équilibre en dépenses et en recettes à 24 309 201 € dont :

16 048 000 € en fonctionnement
8 261 201 € en investissement

Section de fonctionnement

Le financement est assuré par :

- les ventes d'eau	5 584 500,00 €
- les recettes d'assainissement collectif	6 540 000,00 €
- la redevance pour la pollution d'origine domestique	1 126 000,00 €
- la facturation de travaux de branchement	250 000,00 €
- la redevance préservation de la ressource en eau	310 000,00 €
- la location de compteurs	1 406 000,00 €
- les autres prestations	309 500,00 €
- les atténuations de charges	310 000,00 €
- les reprises de subventions	212 000,00 €

Total des recettes : 16 048 000,00 €

Les dépenses de cette section regroupent :

- les charges générales de fonctionnement du service	2 709 305,00 €
- les charges de personnel	1 949 300,00 €
- d'autres charges de gestion courante	125 000,00 €
- reversement recettes assainissement collectif	6 540 000,00 €
- les intérêts d'emprunt	345 000,00 €
- les atténuations de produits (dont redev. Agence Eau)	1 000 000,00 €
- la dotation aux amortissements	1 927 500,00 €
- un virement à la section d'investissement	1 167 895,00 €
- des charges exceptionnelles	274 000,00 €
- des dépenses imprévues	10 000,00 €

Total des dépenses : 16 048 000,00 €

Section d'investissement

Le financement est assuré par :

- le virement de la section de fonctionnement	1 167 895,00 €
- la dotation aux amortissements	1 927 500,00 €
- des subventions	54 900,00 €
- une enveloppe d'emprunts	4 960 906,00 €
- les opérations patrimoniales	150 000,00 €

Total des recettes : 8 261 201,00 €

Les dépenses de cette section regroupent :

- la reprise des subventions d'équipement antérieures	212 000,00 € 1 450 000,00 €
- le remboursement du capital des emprunts	339 000,00 €
- une enveloppe pour des frais d'études	
- de nouveaux travaux sur le réseau, la poursuite des opérations structurantes	6 110 201,00 € 150 000,00 €
- les opérations patrimoniales	
	8 261 201,00 €

Total des dépenses :

Conformément à l'article L5217-10-4 du CGCT, le projet de budget primitif 2024 et les rapports correspondants ont été transmis à l'ensemble des conseillers communautaires le 30 janvier 2024, soit plus de 12 jours avant la date de la séance.

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 23 janvier 2024,

VU la présentation en commission ressources et équipements publics du 25 janvier 2024,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ, 5 abstention(s)

Madame Nathalie FERRAND-LEFRANC, monsieur Pascal PRAGNERE, Madame Danielle PATUREY, Monsieur Jean-Laurent TONICELLO, Madame Nicole HIBERT

ADOpte le budget primitif 2024 eau potable, annexe au budget principal, qui s'équilibre en dépenses et en recettes à 24 309 201 € dont :

16 048 000 € en fonctionnement
8 261 201 € en investissement

Fait le 13 février 2024,

La présidente,

Le secrétaire de séance,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

David DONNEZ